

# Gerpinnes

---

## BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ

---



«Sentier à l'angle de la rue Clos des Genêts et de la rue Villa des Roses»  
— Xavière MICHAUX, 1<sup>er</sup> Prix de la Catégorie Secondaire Supérieur  
© Gerpinnes-Environnement et Centre culturel de Gerpinnes  
Photo réalisée dans le cadre du concours annuel

BIMESTRIEL  
AVRIL 2000

---

NUMÉRO **157**

Distribué en solo par Distribi



# DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

DU 21 DECEMBRE 1999

BC  
SOMMAIRE

- Décisions du Conseil communal .....p. 3
- Communiqués du Collège Echevinal.....p. 5
- Syndicat d'Initiative.....p. 9
- Santé et Social.....p. 9
- C.P.A.S. ....p. 10
- Centre culturel. ....p. 10
- Culture.....p. 11
- Sport.....p. 11
- Culte.....p. 12
- Nature et Environnement ..p. 16

- Lauréats du travail :
  - remise du brevet de Doyen d'honneur du Travail à M. Joseph Devillers
  - remise de l'insigne d'honneur de bronze de lauréat du Travail à M. Jean Meulemans.
- Avis unanime favorable sur la modification budgétaire n° 3/99 de la fabrique d'Eglise de Lausprelle : équilibrée à 410.603 FB.
- Décision de souscrire à la S.W.D.E.:
  - 768 parts de 1.000 FB pour l'extension de l'alimentation de 23 appartements à la rue du Parc Saint-Adrien
  - 1.434 parts de 1.000 FB pour la modification des conduites et raccordements aux rues Albert Bernard, de la Régence, du Moulin et place des Combattants.
- Approbation unanime du contenu des points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Intercommunales : IGRETEC, I.O.S. ET A.I.E.B.C.
- Décision unanime du principe de vendre le terrain communal situé à l'angle de la rue de la Basse et de la rue des Cypres à Villers-Poterie. Superficie : 13 a. Mode de vente : de gré à gré au plus offrant après publicité et faculté de surenchère.
- Décision unanime de fixation des conditions d'appel aux candidatures pour la nomination d'un directeur d'école à l'école communale H. Deglume.
- Décision unanime de modification des modalités d'octroi de l'allocation de fin d'année pour le personnel communal.
- Décision unanime de charger la firme Nisot de remplacer trois convecteurs à la salle de Loverval (83.000 FB hors T.V.A.).
- Décision unanime de solliciter la modification du programme triennal des travaux 1998-2000 pour l'année 2000 :
  - rue Godiassau - Basse des Pauvres : (10.000.000 FB)
  - rue Dancart (phase 2) : (4.000.000 FB)
  - rue Dessus du bois : (21.000.000 FB).
- Décision unanime d'acquisition de mobilier scolaire et matériel sportif : estimation : 200.000 FB.

- Approbation unanime de la modification budgétaire n° 3/99 du C.P.A.S.: service ordinaire : 52.829.362 FB.
- Approbation unanime du budget 2000 du C.P.A.S.: service ordinaire : 49.722.486 FB (dont une intervention communale de 26.027.177 FB).
- Décision d'appliquer une redevance de 1.755 FB par mètre cube (destinée à couvrir le coût de l'enlèvement des déchets) à charge des organisateurs de brocantes et de marchés se déroulant sur le territoire de l'entité.
- Décision unanime de proroger d'un an jusqu'au 31/12/2000 le sac I.C.D.I. payant pour l'enlèvement des ordures ménagères.
- Approbation du budget communal 2000 : service ordinaire : recettes : 381.674.092 FB boni : 53.754.592 FB  
service extraordinaire : recettes : 101.664.359 FB boni : 8.194.359 FB
- Approbation unanime du cahier spécial des charges relatif à la passation d'un marché pour les emprunts communaux concernant les achats de matériel et les travaux du service extraordinaire.
- Désignation unanime de M<sup>lle</sup> Sophie Poulain en qualité d'institutrice maternelle temporaire.
- Désignation unanime de M<sup>lle</sup> Elisa Lemaire en qualité d'institutrice primaire temporaire du 23/11/1999 au 7/12/1999,
- Désignation unanime de M<sup>me</sup> Lucienne Mambour en qualité de maîtresse de morale temporaire du 1/10/1993 au 30/6/1994 (régularisation).
- Accord unanime d'accorder à M<sup>me</sup> Corinne Arcq, employée, une réduction de prestations de 1/5.
- Décision unanime de proroger la désignation de M<sup>me</sup> Marie-Françoise Delrue en qualité d'agent contractuel subventionné au grade de juriste pour une durée indéterminée.
- Acceptation unanime de la démission de M. Peter Pal, agent brigadier principal à la date du 30/11/1999.
- Zone Interpolice : motion : après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur le Ministre de l'Intérieur relayée par Monsieur le Gouverneur, aux Bourgmestres des 3 communes de la ZIP GERMINAL de modifier cette ZIP en y adjoignant la ville de Thuin,

**REGRETTE :**

- Que la délimitation de la ZIP de Gerpinnes, Montigny-le-Tilleul et Ham-sur-Heure-Nalinnes soit remise une nouvelle fois en question alors qu'une collaboration harmonieuse unit les partenaires en présence;
- Que les autorités supérieures n'accordent aucun crédit à l'avis que le Conseil communal a rendu en date du 16 mars 1999 en vue de confirmer la composition et la délimitation de la ZIP actuelle;
- Qu'une décision de cette nature réduit à néant bon nombre d'opérations et d'actions soigneusement mises au point au sein de ladite ZIP par les trois partenaires;
- Que les frais de fonctionnement d'une zone élargie à Thuin grèveront inévitablement les budgets communaux;
- Que l'adjonction non souhaitée de la ville de Thuin accroît considérablement la superficie du territoire à couvrir et partant allonge le délai d'intervention au détriment de la sécurité de la population et provoque une augmentation des coûts;

**RAPPELLE :**

- Que la ville de Thuin n'a jamais voulu s'intégrer dans aucune ZIP, ni à six, ni à trois;
- Qu'une première expérience avec la ville de Thuin s'est révélée négative et que celle-ci a laissé des traces;

(suite en page 5)

(suite de la page 3)

- Que le représentant de la ville de Thuin ne donne aucune garantie quant à sa volonté de s'engager sur la même voie que les trois partenaires actuels;
- Que le Pouvoir fédéral ne précise pas s'il compte octroyer des moyens budgétaires supplémentaires bien nécessaires à la nouvelle organisation de la ZIP résultant de la décision d'adjoindre Thuin;

## CONSTAT :

- Que cette proposition ne tient absolument pas compte de l'article 9 de la loi du 7 décembre 1998 stipulant «Après que l'avis des Bourgmestres concernés qui consultent les Conseils communaux à cet effet, ainsi que l'avis du Procureur Général et du Gouverneur aient été recueillis sur une proposition de répartition du Ministre de l'Intérieur, le Roi divise... le territoire des provinces en zone de police».

## DÉCIDE :

- De rejeter la proposition d'adjoindre Thuin à la ZIP Germinal ne faisant en cela que confirmer les avis rendus antérieurement.
- De maintenir la ZIP actuelle formée des communes de Ham-sur-Heure-Nalinnes - Montigny-le-Tilleul et Gerpinnes.
- De transmettre la présente motion :
  - à Monsieur le Ministre de l'Intérieur;
  - à Monsieur le Gouverneur;
  - aux Bourgmestres de Ham-sur-Heure-Nalinnes et Montigny-le-Tilleul.

**DU 15 JANVIER 2000**

### 1. Ratification de l'ordonnance de police du Bourgmestre en date du 11 janvier 2000 interdisant des travaux d'installation GSM par la S.A. KPN ORANGE

Vu l'ordonnance de police du Bourgmestre en date du 11 janvier 2000 interdisant à la S.A. KPN ORANGE de procéder au commencement et/ou à la continuation des travaux d'installation de 3 antennes et 3 faisceaux hertziens ainsi que tous les accessoires y liés, pour lesquels elle s'est vue délivré une décision d'autorisation par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement le 13 décembre 1999;

Par 11 voix contre une, le Conseil communal décide :

- De confirmer l'ordonnance de police du Bourgmestre en date du 11 janvier 2000 interdisant des travaux d'installation GSM par la S.A. KPN ORANGE.

### 2. Décision d'ester en justice contre un permis d'urbanisme délivré à la S.A. KPN ORANGE

Le Conseil communal,

Vu sa décision de ce jour confirmant l'ordonnance de police du Bourgmestre en date du 11 janvier 2000 interdisant à la S.A. KPN ORANGE de procéder au commencement et/ou à la continuation des travaux d'installation de 3 antennes GSM et 3 faisceaux hertziens ainsi que tous les accessoires y liés, pour lesquels elle s'est vue délivré une décision d'autorisation par le

Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement le 13 décembre 1999;

Considérant qu'il y a lieu d'ester en justice et de charger le Collège échevinal à introduire un recours auprès du Conseil d'Etat en suspension ou en annulation de ce permis;

Vu la loi communale;

Après en avoir délibéré;

A l'unanimité;

## DÉCIDE :

- D'ester en justice et de charger le Collège échevinal d'introduire un recours auprès du Conseil d'Etat en suspension et en annulation du permis d'urbanisme délivré par le Ministre de l'aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement le 13 décembre 1999 à la S.A. KPN ORANGE pour l'installation de 3 antennes GSM et 3 faisceaux hertziens.

### 3. Ordonnance de police administrative portant réglementation de l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile sur le territoire communal et la modification d'installation.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

A l'unanimité, le Conseil communal décide :

- Que toute station relais de mobilophonie/GSM, outre le fait de devoir présenter une garantie d'intégration paysagère optimale, ne peut être implantée à une distance de sécurité inférieure à 200 mètres (en cas d'un seul opérateur) et 250 mètres (en cas de regroupement de deux opérateurs) et de 300 mètres (en cas de regroupement de trois opérateurs et plus) des habitations, écoles ou autres bâtiments où des personnes sont susceptibles de séjourner ou en général de toute zone de bâtisse.
- Que tout projet d'installation ou de modification de l'installation de station relais de mobilophonie doit faire l'objet d'une demande d'autorisation introduite auprès du Collège échevinal ou de l'Administration de l'Urbanisme et portant notamment information :
  1. de la puissance maximum émise par l'émetteur;
  2. de la plus grande dimension de l'antenne proprement dite;
  3. du diagramme de rayonnement de l'antenne;
  4. du calcul fixant la limite de champ proche à partir de l'antenne;
  5. de la valeur de ce champ proche en fonction de la distance par rapport à l'antenne, si des personnes peuvent se trouver dans ce champ proche;
  6. du calcul de la densité de la puissance électromagnétique (watt/m<sup>2</sup>) ou du champ électrique (V/m) auxquels sont soumises les personnes;
  7. des documents techniques du fabricant des antennes prévues.
- Les infractions à la présente ordonnance de police sont punies d'un emprisonnement d'un jour au moins et de sept jours au plus ainsi que d'une amende d'un franc au moins et de vingt-cinq francs au plus, ou d'une de ces peines seulement.
- La présente ordonnance sortira ses effets le 22 janvier 2000 conformément au prescrit des articles 112 et 114 de la nouvelle loi communale. Elle abroge de plein droit toutes dispositions antérieures relatives à la réglementation du même objet.

## COMMUNIQUES DU COLLEGE ECHEVINAL

### MARCHES FOLKLORIQUES :

#### LES CASSAGES DU VERRE DES COMPAGNIES SAINTE-ROLENDE

- Dimanche 23 avril 2000 (Pâques)
  - à 14 h à la salle communale de Villers-Poterie  
Marche Sainte-Rolende de Villers-Poterie;
  - à 20 h au Club House des Flaches  
Marche Sainte-Rolende des Flaches.

- Lundi 24 avril 2000 (Lundi de Pâques)
  - à 14 h à la salle Aimé André de Gougnyes  
Marche Sainte-Rolende de Gougnyes;
  - à 16 h au café «Le Bistrot» à Hymiée  
Marche Sainte-Rolende de Hymiée;
  - à 18 h à la salle communale, à Gerpinnes  
Marche Sainte-Rolende de Gerpinnes-Centre.

- Mardi 13 juin 2000 (mardi de Pentecôte)
  - à 22 h à la salle des Guichoux à Joncret  
Marche Sainte-Rolende de Joncret;
  - à 24 h à la salle communale de Fromiée (nouvelle maison de village) : Marche Sainte-Rolende de Fromiée.

# Gerpinnes

## PERMANENCES DU COLLEGE ECHEVINAL

- Roland MARCHAL, Bourgmestre.  
Etat civil, finances, enseignement, environnement, police, cimetières.  
Permanences : le samedi de 10 à 12 h  
à la Maison communale, sur rendez-vous uniquement (tél. après 18 h 071/50.30.91).
- Robert THONON, Premier Echevin.  
Sports, jeunesse, emploi, commerce.  
Permanences : le samedi de 11 h à 12 h à la Maison communale.
- Serge QUINTART, Deuxième Echevin.  
Travaux, patrimoine, sécurité routière.  
Permanences : le mardi de 16 h 30 à 17 h 30  
à la Maison communale.

- Guy GENESSE, Troisième Echevin.  
Fonction publique, gestion du personnel communal, relations publiques, associations patriotiques, gestion des salles communales.  
Permanences : le samedi de 11 h à 12 h  
à la Maison communale.
- Lucia DOGOT, Quatrième Echevin.  
Affaires sociales, agriculture, culture.  
Permanences : les samedis 22 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin :  
de 11 h à 12 h  
à la Maison communale.
- Léon LEMAIRE, Cinquième Echevin.  
Urbanisme, folklore, festivités, développement rural.  
Permanences : le samedi de 10 h à 11 h à la Maison communale.

## VOIE DES RESSORTISSANTS EUROPEENS AUX ELECTIONS COMMUNALES

### Elections communales du 8 octobre 2000

Pour participer à ces élections, vous devez remplir quatre conditions :

#### 1. de nationalité :

être ressortissant d'un des 14 pays suivants : Autriche, Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède;

#### 2. de résidence :

être inscrit au registre de la population de la commune de Gerpinnes au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2000;

#### 3. d'âge :

être âgé de 18 ans au plus tard le 8 octobre 2000. Ne pas se trouver dans l'un des cas d'exclusion ou de suspension des droits électoraux prévus par les articles 6 à 9 bis du Code électoral belge;

#### 4. d'inscription :

se faire inscrire obligatoirement sur la liste des électeurs de la commune de Gerpinnes à l'aide d'un formulaire à votre disposition à l'Administration communale. La demande de ce formulaire peut être introduite soit par écrit, soit par téléphone.

Dès votre inscription sur les listes des électeurs, vous aurez l'obligation d'aller voter car en Belgique, le vote est obligatoire.

Pour obtenir des informations complémentaires, nos bureaux sont ouverts aux jours et heures suivants :

- en semaine : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- le samedi (sauf si jour férié légal) : de 10 h à 12 h.

## CARNET ROSE

- VAN HOEF Darius, né le 13/09/1999 - Les Flaches.
- VANDERPERREN Mélanie, née le 19/09/1999 - Acoz.
- MARCHETTO Lucas, né le 07/10/1999 - Acoz.
- LEBEAU Antoine, né le 11/10/1999 - Lausprelle.
- DI PRIMA Moira, née le 13/10/1999 - Villers-Poterie.
- ROUABAH Abdel, né le 15/10/1999 - Villers-Poterie.
- BERNARD Sophie, née le 17/10/1999 - Villers-Poterie.
- MLAKAR Kassia, née le 20/10/1999 - Joncret.
- MACHURAUX Alexis, né le 20/10/1999 - Villers-Poterie.
- MARINELLI Laura, née le 22/10/1999 - Gerpinnes.
- BRICHARD Thomas, né le 26/10/1999 - Gerpinnes.
- MAZY Aude, née le 29/10/1999 - Loverval.
- LEGLISE Adrian, né le 31/10/1999 - Gerpinnes.
- CEULEMANS Camille, née le 02/11/1999 - Hymiee.
- LORENT Edmont, né le 03/11/1999 - Acoz.
- MORRE Quentin, né le 09/11/1999 - Gerpinnes.
- PALAGI Elodie, née le 10/11/1999 - Gerpinnes.
- CAUDRON Maxence, né le 11/11/1999 - Loverval.
- GEERTS Robin, né le 15/11/1999 - Gougnyes.

- DUJEU Manon, née le 16/11/1999 - Fromiée.
- VERSCHUREN Laura, née le 16/11/1999 - Acoz.
- BRACONNIER Erine, née le 17/11/1999 - Villers-Poterie.
- GILLOT Margot, née le 24/11/1999 - Loverval.
- LONNOY Justine, née le 24/11/1999 - Gougnyes.
- GERIN Louna, née le 25/11/1999 - Joncret.
- HONOREZ Pauline, née le 09/12/1999 - Les Flaches.
- DELMARCHE Nathan, né le 09/12/1999 - Loverval.
- BAUME Timmy, né le 12/12/1999 - Hymiee.
- MARCELLI Andréa, née le 15/12/1999 - Gerpinnes.
- WAGNER Charles, né le 17/12/1999 - Les Flaches.
- HOUART Maxime, né le 17/12/1999 - Loverval.
- THONET Carolyne, née le 20/12/1999 - Lausprelle.
- BARBIER Margaux, née le 20/12/1999 - Gougnyes.

## PROBLEMATIQUE VITESSE SUR LA RUE DE MONCHERET

### Résultats des contrôles de vitesse effectués au cours des deux dernières années

- Pour l'année 1998, la Gendarmerie a contrôlé 1.751 conducteurs, 130 ont été verbalisés. Il a été constaté que 58 % des usagers circulaient au-delà de la vitesse réglementaire.
- Pour l'année 1999, 2.000 conducteurs ont été contrôlés sur cet axe et 126 ont été verbalisés.

**Point positif :** la moyenne des usagers circulant au-delà de la vitesse réglementaire, passait sous la barre des 50 %, soit 48 % au lieu des 58 % relatifs à l'année 1998.

Au vu du résultat positif, l'action va être poursuivie au cours de cette année.

## GRAVURE DES VITRES DE VOITURES

- Dans le cadre d'une action préventive liée aux vols spécifiques des voitures, une première opération de gravure de vitres sera organisée le samedi 15 avril 2000 de 08H30' à 16H30' sur le site de l'Hôtel de ville de Gerpinnes (garages de la police).
- A l'issue de chaque opération, un certificat de gravure sera remis au propriétaire du véhicule concerné. Toutefois, dans un souci de correction, une vérification initiale des différents documents de bord du véhicule sera préalablement exercée.
- Dans le but de vous éviter les inconvénients d'une certaine attente, un planning sera élaboré sous forme de rendez-vous. Dès lors, il est souhaitable de contacter le commissariat de police au numéro de tél. 071/50.90.22 avant le 08.04.2000 (agents DABE/LEMAITRE) afin de confirmer votre intérêt et de communiquer certains renseignements utiles :
  - identité, adresse et moyen de contact ;
  - coordonnées du véhicule (plaque ...).
- Les objectifs poursuivis résident en règle générale dans la prévention, la diminution de ce type de criminalité et la dissuasion au niveau des auteurs.
- Cette démarche est **GRATUITE**.

## LUTTE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES AUX VÉGÉTAUX

### RAPPEL :

Tout propriétaire, occupant ou responsable d'un terrain, **doit veiller à y empêcher la floraison de chardons nuisibles**, afin de prévenir leur multiplication.

Art. 43 A.R. du 16/10/81.

Sont réputés chardons nuisibles :

- Cirse des champs
- Cirse lancéolé
- Cirse des marais
- Chardon crépu.

Qu'entend-on par :

- **Floraison** : le fait de ne pas avoir empêché par tous les moyens la floraison de chardons nuisibles (soit le fait de venir en fleurs).
- **Développement de semences** : le fait de ne pas avoir empêché par tous les moyens le développement de semences (après la floraison, se forme un bouton où se développent des semences).
- **Dissémination des semences** : le fait de ne pas avoir empêché par tous les moyens le développement de semences (après la formation des semences, le bouton éclate et les semences sont dispersées par le vent).

## VALORISONS NOS PRODUITS LOCAUX

Dans le cadre du Plan communal de Développement de la Nature et à l'initiative de l'Echevinat de l'Environnement, l'Administration communale a décidé de mettre à l'honneur les produits locaux de l'entité.

Une brochure de présentation de ces différents produits sera publiée très prochainement. Cette initiative permettra aux producteurs du secteur agro-alimentaire de figurer gratuitement dans la brochure, laquelle présentera les sites d'exploitation mais aussi les produits.

Alors, si vous êtes agriculteur, apiculteur ou si vous produisez des produits de bouche (fromage,...) dans l'entité, n'hésitez pas à vous inscrire pour figurer dans la brochure.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 avril prochain. Pour tout renseignement et inscription : Monsieur Haegeman, Eco-conseiller (071/50.90.34).

## LE CLOWN A L'HOPITAL

### Historique

Le 19 janvier 1995, ce fut la rencontre de deux étoiles dans le firmament de toutes les associations existantes, elles se sont trouvé le même objectif : améliorer le séjour de l'enfant malade en milieu pédiatrique.

Mais leur finalité à chacune, était d'agir sur le terrain ; essayer, dès son entrée à l'hôpital, suite à une maladie ou un accident, de rendre à l'enfant la vie la plus agréable possible.

D'abord par l'accueil, primordial, pour le petit patient, hors de son contexte de vie et ensuite par l'introduction d'activités ludiques.

Une présence, un mot, un rire, peuvent vaincre bien des peurs et des angoisses et favoriser une guérison plus rapide.

Les services de pédiatrie ayant été mis au courant de cette idée, « d'inviter les clowns » c'est avec enthousiasme qu'ils accueillirent cette proposition inédite.

Le « clown à l'hôpital » est une initiative de l'A.S.B.L. **Mercredi des Enfants** !

### Objectifs

Ils sont orientés vers le soutien moral des enfants hospitalisés en service de pédiatrie dans les cliniques des Provinces de Hainaut, Namur et Brabant Wallon, par le biais d'activités telles que :

### « Animation socio-culturelles »

- ♥ clowns hospitaliers
- ♥ marionnettes et contes
- ♥ éveil à la musique
- ♥ grimage des enfants hospitalisés

### « Accompagnement des enfants en salles pré et post opératoires »

### « Formation continue »

- Clowns hospitaliers, comprenant : techniques clownesques, contes, jeux de marionnettes, grimage et éveil à la musique.
- Cours théoriques : sur la psychologie de l'enfant, l'approche de la douleur et sa dédramatisation.

### Formation

L'A.S.B.L. Mercredi des Enfants se charge d'une formation continue régulière, pour tous ses bénévoles ; cette dernière comprend 32 heures obligatoires en techniques clownesques, basées en priorité sur l'approche du milieu hospitalier et est dispensée par des formateurs spécialisés.

Au-delà de cette formation sérieuse et assidue, les clowns « stagiaires », ayant à leur actif une bonne connaissance du comportement des enfants, arpentent les couloirs des pédiatries, encadrés par leurs formateurs de façon que chacun soit prêt et responsabilisé dès la formation terminée.

Chaque « clown hospitalier » sera à même de dédramatiser l'hôpital ! Il apportera un bien-être certain, à ces enfants stressés par le lieu et la maladie, sans oublier leurs parents, désormais habitués à cette nouvelle convivialité.

Depuis juin 1996 les clowns du « Mercredi des Enfants » pratiquent leurs techniques dans bien des pédiatries, heureuses de cet apport humain, au point que depuis mars 1997, ils accompagnent les enfants jusqu'en salles pré et post opératoires.

Nous avons pris pour référence les points 6 et 7 de la Charte de l'Enfant Hospitalisé, rédigée à Leiden en 1988, qui dit en substance : « Que les enfants admis en milieu hospitalier doivent être préservés sur les plans : physique, émotionnel et affectif, par le biais d'activités éducatives et ludiques, correspondant à leur âge et leurs besoins ! »

Coordonnées : A.S.B.L. « Mercredi des Enfants », rue Vandervelde 244b - 6334 Gozée - Tél./Fax 071/59.30.34. Personne à contacter : Annie Muset en semaine de 8 h à 12 h.

## S.W.D.E. : COMMUNIQUES

### A) Permanence téléphonique de la S.W.D.E. en dehors des heures de service

Depuis plusieurs années, la S.W.D.E. collabore avec la protection civile de Ghlin pour les interventions en dehors des heures de service et notamment par le biais d'une permanence téléphonique.

Afin de répondre directement à sa clientèle, la S.W.D.E. a mis sur pied et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, une permanence téléphonique qui sera assurée par le call center de la société A.P.S. (Agence Prévention et Sécurité) située à Marche-en-Famenne. Les services fournis par cette société remplaceront donc les services prestés par la protection civile.

Le numéro d'appel de ce call center est le 078/15.22.33 ; il figurera dans les nouveaux annuaires téléphoniques. Toute communication sera facturée au prix d'une communication zonale.

### B) Etat général du réseau de l'entité

L'état des réseaux de Gerpinnes, Loverval, Villers-Potterie et Joncret peuvent être considérés comme satisfaisants du point de vue des canalisations et du pourcentage de pertes. Les travaux de renouvellement de conduites seront donc limités aux travaux de voirie.

Par contre, pour les sections de Gougnyes et d'Acoz, et particulièrement celle de Gougnyes, il n'en est pas de même. Des tra-

(suite de la page 7)

vaux de renouvellement de conduites sur ces sections ont déjà été entrepris et la S.W.D.E. compte nous faire parvenir d'autres projets relatifs à la section de Gougny en vue d'améliorer la qualité de la distribution d'eau et ce, en tenant compte des priorités déterminées par la nature des matériaux, le pourcentage de pertes, et le nombre d'intervention sur le réseau.

En ce qui concerne les raccordements en plomb, ils ont déjà fait l'objet de nombreux remplacements; sur les ± 4.740 raccordements de l'entité; il en reste 25 sur la section de Gougny, 2 sur Acoz, et 1 sur Gerpinnes; ils seront remplacés sous peu.

Sur l'ensemble du réseau de l'entité de Gerpinnes, quelques 900 raccordements en acier et 8 en fonte seront progressivement renouvelés en fonction des fuites décelées sur ces raccordements.

Quant au remplacement des compteurs vétustes, sur les 4.740 il en subsiste 1.346 de plus de 9 ans, répartis comme suit :

Section de Gerpinnes .....	264
Section d'Acoz.....	37
Section de Gougny .....	5
Section de Joncret .....	143
Section de Loverval .....	546
Section de Villers-Poterie .....	351
<b>TOTAL .....</b>	<b>1346</b>

Le remplacement systématique des compteurs de plus de 9 ans sur les sections de Joncret, Loverval et Villers-Poterie est programmé pour mars-avril 2000, soit 1.040 unités; les 306 restants feront l'objet d'une campagne ultérieure.



### Site Internet du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de GERPINNES, consultez notre site Web. Depuis son activation le 13 août 1998, plus de 9.000 visiteurs ont déjà consulté notre site. Des messages venus du monde entier remplissent le livre d'or. Offrez-vous une visite à l'adresse : <http://www.si-gerpinnes.be>

Une suggestion, une remarque, nous sommes à votre écoute : [info@si-gerpinnes.be](mailto:info@si-gerpinnes.be)

Ce service vous est offert par l'A.S.B.L. Syndicat d'Initiative de Gerpinnes-Entité.

### Activités du Syndicat d'Initiative

**Fait l'œuf - le 23 avril 2000 de 11 à 17 h dans le parc Saint-Adrien de Gerpinnes-Centre**

La traditionnelle distribution d'œufs de Pâques se fera sur une formule plus ludique. Grâce à la collaboration du Centre Coordonné de l'Enfance, les cloches de Rome répandront leurs œufs lors de différents jeux et animations.

En outre, plusieurs échoppes vous présenteront des produits artisanaux (fabrication d'œufs en chocolat, exposition d'œufs de tout format, volaille d'ornementation,...).

**Marché horticole - le 13 mai 2000: une collaboration du Magnolia, du PCDN dans le cadre de la journée de l'Environnement**

Le 13 mai 2000, nous vous proposons un marché «vert» qui vous permettra d'acheter à des prix alléchants, plantes, arbres, légumes et fleurs. Un cadeau pour la fête des mères?

Stands «découverte» et d'informations sur le compostage...

### Foire artisanale et commerciale de Pentecôte les 9, 10, 11 et 12 juin 2000

L'ouverture au public aura lieu le vendredi 9 juin 2000 à 19 h. Sur 1.000 m<sup>2</sup>, nos exposants vous feront découvrir ou redécouvrir leurs articles et objets rares. Vous pourrez déguster les réalisations d'artisans gerpinnois au stand «Terroir gerpinnois».

Hormis les Potiers de Bouffloux qui nous feront encore l'honneur de leur présence, l'artisan Marcel Lorenz vous épatera par son travail original de l'étain. Les produits naturels y seront à l'honneur.

Une excellente occasion pour trouver vos cadeaux de la Fête des Pères.

Et découvrir votre région en petit train touristique.

Artisans gerpinnois, vous êtes intéressés de participer gratuitement à cette foire? prenez contact avec Edmond Van Der Meiren au 071/50.45.45 ou par courrier à l'adresse du SI, rue Ed. Schmidt 1, Gerpinnes.

### Concert public du 20 juillet 2000

Le Syndicat d'Initiative en collaboration avec Espace Conseil réorganisera le super concert gratuit du 20 juillet dans le parc Saint-Adrien à partir de 18 heures.

Parmi les différentes vedettes, plus que probablement le retour du groupe MACHIAVEL, les Gaufr's au suc<sup>2</sup>, le groupe Mac-candé et une surprise bien gerpinnoise...

Ces imprécisions sont dues à la difficulté pour le SI d'obtenir les agents des chanteurs des propositions fermes. A suivre donc...

### A l'attention des «nouveaux» Gerpinnois et Gerpinnoises intéressés

Afin de vous situer dans votre «nouvelle» commune, nous vous proposons gratuitement un plan en polychromie format A0 (qui ornara joliment votre bureau) de l'entité de Gerpinnes.

Vous pouvez retirer gratuitement cette carte (une carte par famille), ainsi qu'un dépliant touristique de votre nouvelle entité, au Syndicat d'Initiative de Gerpinnes, rue Schmidt 1 en téléphonant préalablement à Edmond Van Der Meiren au 071/50.45.45 de préférence après les heures de bureau.

## SANTÉ ET SOCIAL

«ETE SOLIDAIRE : JE SUIS PARTENAIRE»,  
OPERATION «COUPS DE BALAI»

AVIS AUX JEUNES ETUDIANTS A LA RECHERCHE  
D'UN JOB

Dans le cadre de l'opération «Eté Solidaire, je suis partenaire», l'Administration communale de Gerpinnes organisera, en collaboration avec l'Echevinat des Affaires Sociales et le Ministère

de la Région Wallonne, l'opération «Coups de balai» qui se déroulera durant la période du **31 juillet au 11 août 2000 inclus**.

Afin de pouvoir réaliser celle-ci, la commune recrute 14 jeunes étudiants **de plus de 15 ans**, motivés, désireux d'améliorer l'environnement de certains quartiers de l'entité gerpinnoise.

Si ce job vous intéresse, vous pouvez envoyer votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae à l'attention de :

**Madame Lucia DOGOT**  
Echevine des Affaires Sociales  
Administration communale  
Avenue Reine Astrid 11  
6280 GERPINNES

# Gerpinnes

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service Social au numéro de téléphone suivant : **071/50.90.47.**

La date limite pour introduire votre candidature est fixée au **15 juin 2000.**

## PROGRAMME D'ANIMATIONS SOCIALES DE QUARTIER : ANNEE 2000

### AVIS AUX ETUDIANTS A LA RECHERCHE D'UN JOB!!!

L'Administration communale de Gerpinnes, en collaboration avec l'Echevinat des Affaires Sociales et le soutien de la Région Wallonne, renouvelle le programme d'animations sociales dans certains quartiers de l'entité gerpinnoise durant la période **du 10 juillet au 11 août 2000 inclus.**

Dans le cadre, nous lançons un appel à deux jeunes candidats qui souhaitent participer à cette action en qualité d'animateur de quartier. Il est impératif d'avoir suivi une formation en animation et de pouvoir en fournir la preuve.

Si ce job vous intéresse, vous pouvez envoyer votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae et une copie de votre attestation ou diplôme à l'attention de :

**Madame DOGOT**  
Echevine des Affaires Sociales  
Administration communale  
Avenue Reine Astrid 11  
6280 GERPINNES

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service Social au numéro de téléphone suivant : **071/50.90.47.**

La date limite pour introduire votre candidature est fixée au **15 juin 2000.**

## SOPHROLOGIE

### Savoir se détendre par la sophrologie.

La sophrologie nous permet de prendre conscience des tensions que nous vivons, de gérer nos émotions et notre stress.

Elle nous ouvre progressivement au plaisir de la détente et du bien-être, tant dans notre corps que dans notre esprit.

Journée atelier, le samedi 29 avril, de 9 h 30 à 16 h.

Inscriptions limitées à 14 personnes.

Renseignements : M. Leroy, tél. 071/50.51.26.

## TRANSFUSION DE SANG

Non, cela n'arrive pas qu'aux autres, un jour peut-être, un de vos proches, celui ou celle que vous aimez aura besoin d'une transfusion sanguine... Donner du sang, c'est important, c'est efficace, c'est généreux.

La Croix-Rouge de Belgique récoltera les dons de sang en cette année 2000 :

- à Gerpinnes-Centre, de 13 h 30 à 19 h : les lundis 10 juillet et 9 octobre ;
- à l'hôpital IMTR, de 15 h à 17 h : les mardis 21 mars, 20 juin, 19 septembre, 19 décembre.

## C.P.A.S.

Les consultations juridiques sont organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus. Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherches.

Les prochaines consultations auront donc lieu les mardis **2 mai et 6 juin 2000.**

### Nous vous rappelons que les consultations juridiques sont suspendues durant les mois de juillet et août.

Les consultations sont assurées par un avocat du barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de Gerpinnes.

## CENTRE CULTUREL

### STAGES CREATIFS POUR ENFANTS DE 4 A 10 ANS

Le prochain stage pour enfant se déroulera au Centre culturel du lundi 10 au vendredi 14 avril.

En plus du programme créatif proposé par l'équipe du centre, une animation sportive sera prise en charge par le Service provincial de la Jeunesse et une animation découverte de la nature par le Service des animations de la province du Hainaut.

Le thème de la semaine sera, bien sûr, les œufs de pâques !

Participation aux frais 1.600 francs pour la semaine complète et 1.100 francs pour un frère ou une sœur. Le nombre d'enfants étant limité, il convient de les inscrire au plus tôt en appelant le 50.11.64.

### UN BULLETIN D'INFORMATION DU CENTRE CULTUREL...

Vous avez trouvé ou trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres un bulletin d'information concernant le Centre culturel. Ce bulletin a pour but de vous présenter plus largement le

Centre culturel et, en septembre prochain, ses nombreux groupements membres.

Ce bulletin ne coûte rien au Centre culturel, ni en impression, ni en distribution.

Le Centre culturel continuera à vous informer régulièrement par les pages du bulletin communal... l'un n'exclut pas l'autre. La proposition faite au Centre culturel par une société spécialisée dans l'édition de ce genre de bulletin permettait simplement de disposer d'un plus grand espace d'information.

### VOS IDEES...VOS PROJETS... INTERESSENT LE CENTRE CULTUREL

Si vous avez un sujet de conférence, une idée d'activité qui n'existe pas encore dans notre entité et que vous souhaiteriez mettre sur pieds, un projet d'exposition pour tout public ou pour le public scolaire... le Centre culturel peut peut-être vous aider à les réaliser.

Un Conseil culturel existe au sein du Centre et son objectif est de rassembler énergies et idées nouvelles... Cela vous intéresse ? Contactez le Centre culturel au 50.11.64.

## L'ORNEMENTATION DE LA CHASSE DE SAINTE ROLENDE

56 pages illustrées de plus de trente photographies en couleurs vous présentent ce joyau d'orfèvrerie du XVIème siècle.

Le livret est disponible au prix de 250 francs et 50 francs de frais d'envoi auprès du centre culturel.



## CULTURE

Le Cercle Théâtral «RIYONS ÈCHÈNE» de Joncret présentera à la salle des Guichoux :

**22 V'LA M'FEMME.**

Comédie en 3 actes de Christian Derycke.

Adaptée en carolorégien par Roger André

**SAMEDI 15 AVRIL A 19 H 30**

**DIMANCHE 16 AVRIL A 17 H 30**

**ACOZ : LE SAMEDI 29 AVRIL A 19 H 30**

la FANFARE ROYALE d'ACOZ vous invite à son  
**CONCERT DE PRINTEMPS**

Entrée gratuite

### EXPOSITION

«LOVERVAL, PRESENT DU PASSE»

Les samedi 24 et dimanche 25 juin, le PETIT LOVERVALOIS, périodique mensuel local, présentera son exposition «*Loverval, Présent du Passé*» à la salle communale (en face du GB).

Plus de 100 cartes postales, des œuvres d'artistes locaux, des photos et d'autres souvenirs du village...

Entrée libre.

Renseignements : 071/43.76.56 (Michel Monseur).

### A GERPINNES, LES 12 & 13 MAI 2001 CONCERTS D'HARMONIE, FANFARE ET CHORALE

En première partie, l'Harmonie royale Saint-Michel de Gerpinnes et la Fanfare royale d'Acoz s'unissent pour exécuter sous la direction du compositeur un concert d'œuvres de M. Alain Crepin, actuel Commandant Chef de la musique de la Force aérienne.

En deuxième partie, la chorale créée lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de la restauration de la chasse de sainte Rolende, appelée couramment **Chorale du 400<sup>e</sup>**, reprend du service pour interpréter de la chanson française contemporaine.

Nous vous invitons tous, musiciens et choristes des environs, à nous rejoindre pour mener à bien cette belle entreprise.

Renseignements : Philippe Businne (071/50.27.48), Eric Deprez (071/50.40.14), Michel Scieur (071/50.42.04).

### A.S.B.L. DU QUATRIEME CENTENAIRE

C'est reparti pour un an !

Tous les membres de l'A.S.B.L. du Quatrième Centenaire de la Chasse de sainte Rolende ont approuvé à l'unanimité au cours de l'assemblée générale la continuation de l'association sans but lucratif dans le cadre de son objet social et de ses statuts.

La variété des activités et le dynamisme de ceux et celles qui ont contribué bénévolement à les réaliser en 1999 viennent d'être

récompensés d'une façon unique puisque, le 26 février 2000 à Gougny, le 400<sup>e</sup> recevait de l'Echevinat de la Culture le premier prix du mérite culturel de Gerpinnes, catégorie «groupements». Une reconnaissance dont tous les Gerpinnois peuvent s'enorgueillir et qui rejaillit sur tous les créateurs, réalisateurs, travailleurs de l'ombre et artisans de lumière qui ont œuvré pour que 1999 reste à jamais dans les mémoires.

Pour 2000, au 400<sup>e</sup>, la chasse de sainte Rolende est loin d'être oubliée. Ensemble, pour préserver, enrichir, mieux connaître et développer la mouvance qui règne autour du culte de sainte Rolende, les idées foisonnent, les projets s'organisent, les activités continuent.

Dans l'immédiat, l'Association propose, après les fêtes de Pâques, des oriflammes au prix de 350 FB et incite une nouvelle fois les villages à pavoiser pour le Tour Sainte-Rolende. Elle rappelle que les cassettes du «Tour en 10 jours» (700 FB) sont disponibles au Centre Culturel de Gerpinnes. Il suffit de passer. Et les porte-clefs, un souvenir à offrir ou à s'offrir, se trouvent encore au prix inchangé de 200 FB.

### HARMONIE ROYALE SAINT-MICHEL DE GERPINNES

L'Harmonie Royale Saint-Michel de Gerpinnes aura le plaisir de présenter son traditionnel concert de printemps le dimanche 7 mai à 16 h à la salle communale. Lors de ce concert, qui vous proposera des œuvres variées, les enfants de l'école de musique seront heureux de vous faire découvrir leur savoir-faire.

Entrée gratuite.

La veille, le samedi 6 mai à 19 h, l'Harmonie organisera un «souper sympa» auquel elle convie tous les amis et sympathisants.

## S P O R T

### JOGGEURS! A VOS MARQUES : LE CHALLENGE DU NOUVEAU MILLENAIRE VOUS TEND LES BRAS

Trois courses de votre région ont décidé d'unir leur enthousiasme et vous proposent de participer au **Challenge du Nouveau Millénaire**.

Ham-sur-Heure : Val d'Heure : le 22 avril à 14 h 30 (13,5 km)

Thuin : Corrida des Ruelles : le 17 juin à 11 h (11,6 km)

Gerpinnes : Corrida : le 23 décembre à 14 h 30 (10,6 km).

Participation au challenge : 100 F qui vous donne droit à un lot souvenir et tombola pour tous les classés. Catégories habituelles et classement sur les trois courses par addition du temps réalisé. (Participation aux trois courses **obligatoire**).

Faites d'une pierre deux coups : inscrivez-vous dès à présent à la course d'Ham-sur-Heure et au Challenge.

Rens.: Robert Thonon au 50.37.70.

### CLUB PEDESTRE

**A vos godillots!!!**

Vous habitez Gerpinnes, ou les environs, vous aimez les randonnées pédestres dans la nature en dehors des routes polluées, vous recherchez la compagnie d'un groupe d'amis alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre à nous.

«Les Pédestriens», c'est le nom de notre club, organisent chaque dimanche matin, une randonnée dans l'entité de Gerpinnes.

En outre, nous effectuons, environ tous les mois, une randonnée au-delà des limites de notre entité.

# Gerpinnes

Vous trouverez ci-après, le calendrier des randonnées « spéciales » prévues, pour cette année. Le rendez-vous pour les **marchés dominicaux** est fixé à **9 heures précises**, parking face à l'Hôtel de Ville (friterie-poste).

Si vous souhaitez devenir membre de notre club, une modeste cotisation de 350 F vous sera demandée afin de couvrir les frais d'organisation. Nous espérons vous accueillir très prochainement parmi nous.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au 071/50.13.94 ou au 071/50.23.51.

## Calendrier activités 2000

Dim. 23/04/2000	Bois-de-Villers
Dim. 23/04/2000	Ravel 2
	Sortie mixte vélo/marche/pique-nique
Dim. 28/05/2000	Chevetogne
Dim. 25/06/2000	Barbecue
Dim. 23/07/2000	Crupet

## TENNIS CLUB ACOZ LAUSPRELLE ECOLE DES JEUNES

### Stage de tennis « spécial débutants »

L'école des jeunes du T.C. Acoz Lausprelle organise deux cycles d'initiation à la pratique du tennis avec la collaboration de la Communauté française (ADEPS).

Le prix demandé pour ces stages est particulièrement attractif et comprend : le prêt du matériel (raquette, balles), l'assurance, l'occupation des terrains, la cotisation à la fédération, les cours donnés par des professeurs d'éducation physique moniteurs de tennis.

**Dates :** stage de Pâques : semaine du 17 au 21 avril, de 10 h à 12 h, de 4 à 9 ans, psychomotricité et mini-tennis. Prix : 1.200 F. Cycle de printemps : 8 semaines en mai et juin. 2 x 1 h de cours (mercredi et vendredi), psychomotricité et mini-tennis, de 4 à 9 ans. Prix : 1.500 F.

**Infos :** de Lassasie P. (071/47.87.00) Fensie JM (071/50.42.26).

**Adresse :** club : rue des Hauts Droits - 6280 Gerpinnes ;  
Secrétariat : Rond-Point du Chéniat 2, 6280 Loverval, fax 071/47.87.00.

## LA COMPAGNIE DES ARCHERS DU CHATEAU

«La Ferme du Château», allée des Sports 12, Loverval.

Le tir à l'arc, un sport pour tous, un sport familial. Vous êtes intéressé, alors sachez qu'il y a un club près de chez vous : «La Compagnie des Archers du Château», au Centre ADEPS, allée des Sports 12, à Loverval (derrière le GB).

Les horaires d'entraînements intérieurs sont les suivants : mardi, mercredi, samedi : de 19 h à 20 h 30. Tout le matériel est mis gracieusement à votre disposition.

Pour tout renseignement : Stéphane Huaux 071/38.48.89 - Roméo Bertozzi 071/50.23.06 - Omer Meneguzzi 071/50.34.16.

## GERPINNES : LE 29 AVRIL : 3<sup>e</sup> EDITION DES 6 HEURES DE CUISTAX

Les Pionniers de Gerpinnes vous convient à la 3<sup>e</sup> édition des 6 h de cuistax. Départ à 11 h sur le site des ACEC à Gerpinnes (service Travaux). Les inscriptions seront prises jusque 10 h au même endroit.

Remise des prix à 18 h et tombola (lots pour tous). Animation musicale et ravitaillement assuré. 30 équipes de 15 personnes sont attendues avec leurs supporters.

Renseignements et inscriptions : Mélanie De Grootte 071/61.14.76 (week-end) - 010/45.65.13 (semaine) ou Séverine Lagneaux au 071/72.98.87 (week-end) - 010/45.75.89 (semaine). Bienvenue à tous.

## GERPINNES AU TROPHÉE DES COMMUNES SPORTIVES LE 23/09/2000

Pour la troisième année, l'Echevinat des Sports espère constituer une équipe de choc pour représenter Gerpinnes au Trophée des Communes Sportives organisé par l'ADEPS le 23/09/2000 au complexe sportif du Biocry à Louvain-la-Neuve.

Cette année, il faut réunir les personnes suivantes :

- 2 joggeurs (dont 1 dame)
- 2 pour le V.T.T.
- 2 pour la natation (dont 1 dame)
- 2 pour le tennis (dont 1 dame)
- 2 pour le tennis de table (dont 1 dame)
- 4 pour le volley
- 7 pour le mini-foot
- 2 pour la pétanque

Tous renseignements auprès de Robert Thonon au 50.37.70. Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas, il règne lors de cette rencontre inter-communes, une ambiance folle et conviviale. Le déplacement se fera en car et la participation est entièrement gratuite.

Tous les supporters sont les bienvenus car ils pourront marquer des points pour l'équipe en participant à diverses activités (jogging, marche, etc.).

## CULTE

### PELERINAGES A SAINTE-ROLENDE

Paroisse Saint-Michel - Gerpinnes-Centre.

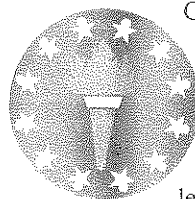
1. Le 13 mai : fête de sainte Rolende  
Samedi 13 mai 2000 - Messe à 17 h 30
2. Le Deuxième Dimanche de Mai : Premier Tour  
Dimanche 14 mai 2000 - Messe à 10 h 30, suivie de la procession avec la Châsse de sainte Rolende.
3. A l'Ascension : Deuxième Tour  
Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2000 - Messe à 10 h 30 suivie de la procession avec la Châsse de sainte Rolende.
4. Le Lundi de Pentecôte  
Lundi 12 juin 2000 - Messe à 3 h du matin suivie du départ solennel de la procession. (Tour de 35 km). Rentrée solennelle à 18 h à partir de la plaine de Sartia. Salut en l'église de Gerpinnes vers 20 h.

La Châsse de sainte Rolende peut-être vénérée chaque jour dans l'église de Gerpinnes. Dans cette même église, elle peut être portée pour la vénération :

- le 2<sup>e</sup> Dimanche de Mai : le 14 mai 2000
- le jour de l'Ascension : le 1<sup>er</sup> juin 2000
- le Dimanche de la Pentecôte : le 11 juin 2000
- le Mardi de la Pentecôte : le 13 juin 2000
- le Dimanche de la Trinité : le 18 juin 2000.

## LAÏCITE

### LE CLEF - QUI SOMMES-NOUS ?



Créé en 1989, le Cercle Laïque Entente et Fraternité a enfin trouvé son rythme de croisière depuis son installation dans les locaux de l'ancienne Maison communale de Loverval. Les différentes activités du CLEF, conférences-débats, rencontres, visites et promenades ont toutes le même but : retrouver dans le respect des racines et des sensibilités de chacun un terrain de dialogue pour tous.

Le F.L.A.S.H. (Feuille Laïque Action Solidarité Humanisme) est un organe de presse bimestriel qui donne au gré de billets d'humeur des réflexions sur l'actualité ou sur des questions phi-

(suite en page 14)

# Gerpinnes

(suite de la page 12)

losophiques. Il est envoyé à tous les membres en règle de cotisation. Sur simple demande, un exemplaire vous sera envoyé gratuitement.

## LES SERVICES

### La cellule «Cleftaines»

Cette cellule d'assistance se veut une aide permanente à la détresse morale. Des conseillers se tiennent à l'écoute de tous pour un réconfort moral, une demande de renseignement, de l'aide pour une démarche...

Un service de prêt de livres à domicile pour les personnes âgées ou moins valides est organisé en collaboration avec la bibliothèque communale de Loverval.

N'hésitez pas à contacter en toute confiance les numéros suivants : 071/50.10.02 ou 21.39.33.

### Les cérémonies laïques

Avec la collaboration des autorités locales, le CLEF Gerpinnes met sur pied à la demande des couples des parrainages et des mariages laïques.

Les modalités d'organisation peuvent s'obtenir auprès de M. R. Lardinois (071/50.10.02).

## PROGRAMME DES ACTIVITES 2000

### Dimanche 14 mai 2000 à 14 h 30 :

Promenade écologique du CLEF

A chaque joli mois de mai, entre les fêtes laïques de Châtelet et Charleroi, le CLEF organise, le dimanche après-midi, une promenade de 7 à 8 km dans une des communes du canton. Cette année, nous irons nous promener dans Gougny. Cette promenade sera suivie d'une courte conférence d'une dizaine de minutes et clôturée par un «goûter» léger (sandwiches - gaufres - tartes maison).

Renseignements et inscriptions : P. Rassart, tél. 071/39.12.75 (en soirée) ou 071/21.39.33.

### Fin juin 2000 à 20 h :

Concert de musique classique par la petite formation de l'Orchestre philharmonique de Mons.

Renseignements : A. Struelens, tél. 071/43.77.58.

### 21 septembre 2000 à 20 h :

Conférence par Sergio Mauro, docteur des Sciences : les cultures transgéniques : jouets des apprentis sorciers ?

Aux Etats-Unis, la commercialisation des plantes génétiquement modifiées (PGM) a largement bénéficié de l'appui des autorités politiques et scientifiques. Les PGM y sont perçues comme le moteur d'une deuxième révolution verte.

Leurs caractéristiques (caractères agronomiques transférés, types de constructions génétiques, espèces transformées) ont été optimisées pour accentuer la compétitivité de l'agriculture amé-

ricaine et lui ouvrir de nouveaux horizons commerciaux prometteurs.

Leur développement dans un contexte indépendant du complexe «génético-industriel» pourrait lever les inquiétudes qu'elles suscitent sur la qualité de notre nourriture et de notre environnement.

Où : local du CLEF, place Brasseur 1 à Loverval - P.A.F.: 100 FB.

Renseignements : P. Rassart, tél. 071/39.12.75 (en soirée) ou 071/21.39.33 ou 071/50.10.02.

### Samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre 2000 :

Exposition de peinture pour artistes en herbe.

L'Atelier d'Art «Micha» et le CLEF organiseront une exposition de pastels et de peintures à l'huile les samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre 2000, d'œuvres d'enfants de 6 à 15 ans et 11-15 ans. Cette exposition est ouverte à tous les artistes en herbe des entités de Gerpinnes et d'Ham-sur-Heure-Nalines.

Deux prix spéciaux d'encouragement «Public» et «Technique» seront octroyés dans chaque catégorie d'âge.

Thèmes proposés : - Ce que ton cœur veut me dire  
- Un cadeau pour les Hommes  
- Souvenir de vacances.

Renseignements et inscriptions : Me Micha, tél. 071/50.43.25 et P. Rassart (071/39.12.75 (soirée).

N.B.: le règlement de l'exposition vous sera envoyé sur demande.

### 16 novembre 2000 à 20 h :

Conférence par Agha Kadri, docteur en anthropologie et en ethnologie : Mozart le Franc-Maçon

Il y sera question du compositeur, de son œuvre, de l'influence de la Franc-Maçonnerie dans les œuvres de Mozart et des artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Local du CLEF, place Brasseur 1 à Loverval - P.A.F.: 100 FB.


Renseignements : René Lardinois, tél. 071/50.10.02.

## COMMENT DEVENIR MEMBRE DU CLEF ?

En versant une cotisation annuelle de 300 FB. Si vous souhaitez devenir membre d'honneur, la cotisation annuelle s'élève à 500 FB. Quelle que soit la formule choisie, sachez que votre aide nous est précieuse et indispensable à la réalisation de nos projets. Compte de l'A.S.B.L. CLEF : 068-2101227-40,

## COMMENT NOUS CONTACTER ?

Messieurs Gérard De Stercke (président du CLEF, rue des Haies 44, 6120 Nalines, tél. 071/21.39.33) et René Lardinois (rue Thiébaud 8, 6280 Gerpinnes, tél. 071/50.10.02) se tiennent à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information.



**Les articles couvrant les activités du bulletin communal peuvent être fournis sur disquette avec une sortie papier**

**Libellés : Mac : Illustrator, Photoshop ou QuarkXPress**  
**• PC : Microsoft Word (enregistrer sous Word pour Windows 2.0)**

**Ne sont pas compatibles : Pagemaker, Publisher, Corel Draw**

**LE PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL PARAITRA LE 3 JUIN 2000.**

**LES ARTICLES DACTYLOGRAPHIES OU SUR DISQUETTE + COPIE PAPIER (couvrant les activités se déroulant du 3 juin au 5 août 2000) DOIVENT ETRE DEPOSES AU PLUS TARD POUR LE 28 AVRIL 2000 A LA MAISON COMMUNALE A L'ATTENTION DE GUY GENIESSE (Echevin des Relations Publiques)**



### le magnolia



COMMUNE DE GERPINNES

#### LE JARDIN NATUREL PILOTE DE GERPINNES

Visitez le "Jardin naturel de Gerpinnes"

le samedi : de mai à septembre de 14h00 à 18h00 - **entrée gratuite**

Possibilité de visites en semaine pour les groupes et les écoles.

Où ? en plein centre de Gerpinnes - rue du parc Saint-Adrien - entre la cure et le cimetière, un lieu de calme et de promenade et de découverte.

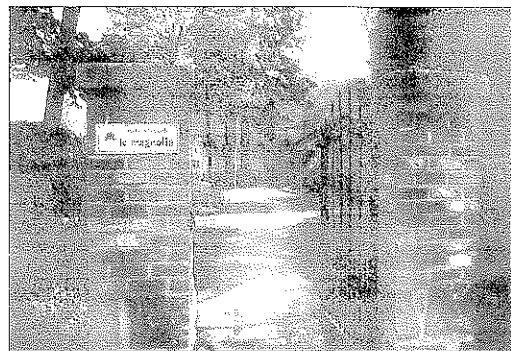
Créé par le Magnolia dans le cadre du PCDN en collaboration avec l'administration communale de Gerpinnes et le soutien de la Région Wallonne.

Qu'est ce qu'un jardin naturel : c'est un jardin qui regroupe l'ensemble des biotopes de notre région à savoir , la haie vive, le bosquet, la mare, la prairie fleurie, les vieilles souches, les vieux murs , les milieux rudéraux.

Ces milieux sont constitués uniquement de plantes de nos régions qui ont toutes un rôle à jouer dans l'équilibre naturel et qui en plus ont des qualités, culinaires, médicinales, mellifères ou ornementales.

Vous y découvrirez la flore mais aussi la faune de nos jardins, vous y apprendrez à créer un jardin naturel ou chacun des habitants à sa place et son utilité. (oiseaux, insectes, plantes, etc...)

Pour visites en groupes et tous renseignements tél : 071/50.22.28 - 50.18.32



#### PROCHAINE ACTIVITÉ DE L'ASBL GERPINNES-ENVIRONNEMENT

**DIMANCHE 21 MAI : A L'ECOUTE DES OISEAUX DE NOS FORÊTS. PROMENADE ORNITHOLOGIQUE GUIDÉE**

Ce dimanche 21 mai, l'asbl Gerpinnes-Environnement vous convie cordialement à une promenade ornithologique. Deux guides chevronnés vous transmettront avec ferveur leur savoir et leur amour des oiseaux.

En parcourant les sentiers forestiers et chemins campagnards qui musardent autour du paisible hameau de Fromiée, vous serez initiés à l'observation et à l'écoute des oiseaux. En traversant ces différents biotopes, vous rencontrerez les hôtes réguliers de nos régions : mésanges, rouges-gorges, troglodytes, pinsons, sittelles...

Nous vous conseillons vivement de vous munir de jumelles, d'un bloc-notes et éventuellement de votre guide des oiseaux. Prévoir des vêtements en fonction de la météo.

Gerpennes Environnement a établi le lieu d'accueil de cette sortie ornithologique sur le parvis de l'église de Fromiée (à partir de Gerpinnes-centre, suivre la direction de Mettet).

Le départ est fixé à 10 heures. Une participation aux frais d'organisation sera demandée : moins de 12 ans : gratuité ; plus de 12 ans : 50frs ; adultes : 100frs.

#### 5<sup>e</sup> CONCOURS PHOTOS : «GERPINNES AU FIL DE L'EAU»

Gerpennes-Environnement et le Centre Culturel de Gerpinnes vous proposent de découvrir un nouvel aspect du patrimoine gerpinnois. A vous de nous révéler les lavoirs, les moulins, les fontaines, les puits, les pompes, les marais, les étangs, les sources, ... que recèle l'entité.

Le règlement du concours est disponible auprès des organisateurs ou sur le site Web du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes : <http://www.si.Gerpennes.be>

#### Vous souhaitez devenir membre de Gerpinnes-Environnement ?

La cotisation annuelle s'élève à 300 FB à verser sur le compte 001-2038414-35. Elle donne droit à notre bulletin trimestriel.

#### Adresse de contact

Gerpennes Environnement : 6, rue des Champs, 6280 Gerpinnes-Fromiée.

Tél.: 071 / 50.48.94 / 50.21.50 / 65.00.07 / 50.27.09

E-mail : [GerpennesEnvironnement@Yahoo.com](mailto:GerpennesEnvironnement@Yahoo.com)

## BAMBOIS 2000

Nous vous invitons le week-end des 13 et 14 mai de 10h. à 19h.30

... Fête de la Pêche ...  
... Des Jardins ...  
... Produits de Terroir

Renseigniment au (071) 71.32.91 ou au (075) 96.28.55

NAMUR → FOSSES-LA-VILLE → (LAC DE BAMBOIS)